



PROTÉGER L'AVENIR



PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

**ENJEUX DE CLASSIFICATION ET
DE RÉMUNÉRATION GLOBALE**

SERVICES AUX ADHÉRENTS

AOPS CONSEIL

est un cabinet de conseil spécialisé
en protection sociale et en classifications

AOPS Conseil aide les grandes entreprises, les branches et les fédérations
à faire face à leurs enjeux de **protection sociale**, d'équité de la **rétribution
globale** et d'attractivité, et à fournir les **services** les plus **appropriés**

CHIFFRES CLÉS

78 MISSIONS
DE CONSEIL
EFFECTUÉES EN
2025

12 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE
moyenne chez
nos consultants

11 500 000

de salariés
accompagnés

Nos services s'adaptent à la taille de votre structure pour modéliser une réponse personnalisée
aux enjeux de protection sociale que vous rencontrez :



PRÉVOYANCE



SANTÉ



**ÉPARGNE
RETRAITE**

Nous aidons les branches à garantir la solidité et la conformité de leurs régimes de
protection sociale complémentaire à travers :



La réalisation de
benchmarks



La mise en place et le
pilotage de régimes



La réalisation
d'appels d'offres



L'accompagnement
dans le dialogue social
et en commissions de
suivi

NOS PRESTATIONS

Nous sommes intégrateurs de solutions :



ÉVALUATIONS DES COÛTS ET DES RISQUES ASSOCIÉS

Nous réalisons des **analyses approfondies** pour **évaluer** les **coûts** et les **risques** inhérents à vos **régimes de protection sociale**. Cela inclut la modélisation financière et actuarielle afin de prévoir les dépenses futures et de minimiser les incertitudes



VEILLE TECHNIQUE ET JURIDIQUE

Nous prêtons une vigilance constante aux **évolutions techniques** et **juridiques** pour vous assurer que vos dispositifs de protection sociale sont conformes aux **meilleures pratiques du marché** et aux normes en vigueur. Cette veille vous permet de rester informé des changements impactant votre secteur



SUIVI DES TEXTES JURIDIQUES DE MISE EN PLACE

Nous vous accompagnons dans la **rédaction**, la **révision** et la **mise en place** des textes juridiques nécessaires, comme les **accords collectifs** et les **décisions unilatérales**. Nos équipes garantissent une mise en conformité légale et sécurisent vos dispositifs de protection sociale



PIÈCES CONTRACTUELLES AUPRÈS DES ORGANISMES ASSURANCIELS ET FINANCIERS

Nous vous accompagnons dans l'**élaboration** et la **négociation** des **pièces contractuelles** avec les organismes assureurs et financiers. Notre expertise assure la mise en place de contrats adaptés et optimisés en fonction de vos besoins



GESTION ADMINISTRATIVE OPTIMISÉE

Nous mettons en place des processus de gestion administrative efficaces et automatisés pour **simplifier** la **gestion** quotidienne de vos **régimes de protection sociale**. Cela inclut la gestion des adhésions, des cotisations et des prestations



ORGANISATION DU NIVEAU DE GARANTIE ADAPTÉ

Nous vous aidons à **déterminer** et **organiser** le **niveau de garantie le plus approprié à vos besoins** et à ceux de vos salariés ou de vos adhérents. Cette approche sur mesure permet de maximiser l'efficacité de la couverture tout en maîtrisant les coûts



PRÉVENTION POUR RÉDUIRE LES COÛTS

Nous développons des **stratégies de prévention** pour **réduire les coûts** liés aux sinistres et aux risques sociaux. Ces actions préventives incluent des campagnes de sensibilisation auprès de vos adhérents



MISE EN PLACE DE PLANS D'ASSURANCE-QUALITÉ

Nous concevons et implémentons des **plans d'assurance-qualité** pour garantir que vos régimes de protection sociale respectent les standards de qualité. Cela inclut des audits réguliers et des évaluations de performance



PILOTAGE DES RÉGIMES ET DES RÉSERVES

Nous assurons le **suivi** et le **pilotage** de vos **régimes de protection sociale** et des **réserves financières** associées. Cela permet une gestion proactive des régimes et la mise à niveau des fonds disponibles pour garantir la pérennité des régimes



COMMUNICATION AUPRÈS DES ENTREPRISES ET DES ADHÉRENTS

Nous élaborons des plans de communication pour **informer** et **sensibiliser** vos **adhérents** aux dispositifs de protection sociale en place et leurs évolutions. Une bonne communication garantit une compréhension et une adhésion accrues aux régimes proposés



EXPERTISE EN CLASSIFICATION DES EMPLOIS

L'évolution des métiers et des compétences impose une **révision régulière** des **systèmes de classifications** au sein des conventions collectives

AOPS Conseil **accompagne** les **branches professionnelles** dans l'**analyse** et l'**actualisation** de leurs **référentiels** : diagnostic des classifications existantes, révision des emplois-repères, des critères classants et des minimas, jusqu'à la mise en œuvre opérationnelle du nouveau dispositif

SERVICES ET DIGITAL

Nous mettons à disposition des branches plusieurs outils digitaux de pointe pour les accompagner au quotidien

SUIVI ET PROJECTION DU TME,
INDICATEUR PHARE DU CALCUL DES
PROVISIONS MATHÉMATIQUES

CALCUL DES RENTES
VIAGÈRES



MESURE DES
PROVISIONS

SIMULATEUR DE POINTS
AGIRC-ARRCO

Notre plateforme Actuarem regroupant les modules suivants :



4i, notre module de calcul des indemnités de rupture du contrat de travail en quelques minutes



IFC, notre module de calcul des passifs sociaux

GMS, notre outil de calcul de la garantie maintien de salaire

NOUS METTONS ÉGALEMENT EN PLACE **DES WEBINAIRES**
ET FORMATIONS TECHNIQUES EN ACCÈS LIBRE



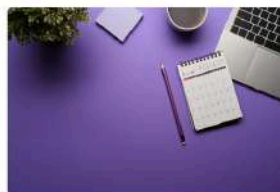
23 mai à 09:00

webinaire

Arrêt de travail (incapacité et invalidité), période de...

Animé par **Sylvain ROUSSEAU**, Directeur général, et **Jean-Christophe MENGUY**, actuaire senior...

aops conseil 3 Rue de l'Arc de Triomphe, Paris



7 mai à 09:00

webinaire

Critères de choix en gestion administrative

Avec **Sylvain ROUSSEAU**, Directeur général, et **Jean-Christophe MENGUY**, Actuaire Senior ...

aops conseil 3 Rue de l'Arc de Triomphe, Paris

QUI SOMMES-NOUS ET NOTRE VISION

A CTUARIAT O RGANISATION P ROTECTION S OCIALE

Nos engagements sont regroupés sous l'égide de quatre valeurs fortes :

**EXCELLENCE ET
RESPONSABILITÉ POUR
VOUS ACCOMPAGNER**

EXCELLENCE



Nos missions sont prises en charge par des **experts qualifiés** appliquant les **meilleures pratiques**. Au sein d'AOPS Conseil, l'excellence fait l'objet d'un partage en continu et les résultats et rapports sont l'objet de contrôles qualité à chaque étape de nos missions

ACCOMPAGNEMENT



Tout en répondant aux besoins exprimés, AOPS Conseil apporte une **valeur ajoutée** grâce à une **équipe pluridisciplinaire et bienveillante**. La proximité du responsable de mission garantit un accompagnement taillé sur mesure pour vos enjeux

RESPONSABILITÉ



Les projets gérés par AOPS Conseil impactent les entreprises et leurs salariés. Les **optimisations financières** forment le cœur de notre métier et les **aspects humains** sont clairement présentés avec les impacts sur le court moyen et long terme

INNOVATION



Dans l'objet d'une gamme de **services modernes et efficaces**, nos équipes travaillent avec **agilité** tant dans nos missions de conseil que dans le développement de nos outils. AOPS Conseil encourage **l'innovation pour une meilleure expertise** afin de répondre au mieux aux enjeux de ses clients

AOPS Conseil est né en 2014 de la vision de Sylvain Rousseau, actuaire spécialisé dans la protection sociale, de proposer un conseil indépendant en actuariat

Dix ans plus tard, AOPS Conseil est une entreprise dédiée d'une quinzaine de personnes, spécialistes de l'actuariat et des ressources humaines, travaillant au quotidien avec les grandes entreprises et les branches professionnelles

contact@aops.fr

aops.fr

01 85 08 12 10

aops
conseil

3, rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris